

RELATIONS POSTALES INTERNATIONALES DE
SAINT-MALO 2^{ÈME} PARTIE
1792 – 1848 (EUROPE ET ASIE)

BIBLIOGRAPHIE

Les relations de la France avec l'Angleterre de 1660 à 1849. Michèle Chauvet. LA POSTE INTERNATIONALE TOME 1. BRUN & FILS. 2001.

Les relations de la France avec l'ESPAGNE de 1660 à 1849. Michèle Chauvet. LA POSTE INTERNATIONALE TOME 2. BRUN & FILS. 2002.

EUROPE

RHÉNANIE - MAYENCE

Lettre du 28 janvier 1792 de St Malo pour Mayence. Cachet rouge P.34.P.S.MALO. Cachet rouge P.P.P.P (port payé en passe par Paris). Au verso, taxe de 24 sols (Tarif de 1759 de la lettre simple).



PREMIÈRE RESTAURATION (6 avril 1814 – 20 mars 1815)

BADE-WUTHEMBERG

Lettre double St Malo décembre 1814 pour Paris puis réexpédiée à Heidelberg puis Carlshue. 25gr. Taxe 21 décimes (tarif 1806 St Malo à Paris). Marque d'entrée R.N.4. Au verso, taxe 15 décimes de Paris à Rheinhausen (Bade-Wurtemberg) (tarif août 1759). Au verso, Indication de la taxe 15 décimes (tarif de 1759 Paris à Rheinhausen dans le Bade-Wurtemberg).



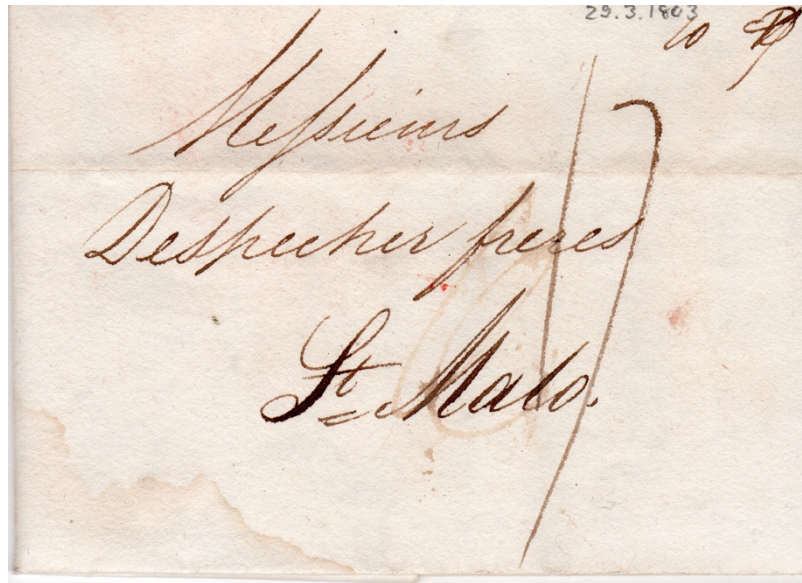
ANGLETERRE

À PARTIR DU 23 – 24 MARS 1793, LE COURRIER EST DÉTOURNÉ PAR LA VOIE DE HOLLANDE – SUSPENSION DE LA CONVENTION POSTALE DE 1784 ENTRE L'ANGLETERRE ET LA FRANCE

PAIX D'AMIENS

Convention du 27 floréal an X (17 mai 1802) : affranchissement libre 10d (17 mai 1802-13 avril 1814). Les lettres d'Angleterre pour la France sont taxées 10 pence depuis juin 1802 (ACT 42 Geo.III, c101).

29 mars 1803. Londres pour St Malo. Taxe anglaise 10 d payée à Londres. Taxe française 17 d pour 9gr : 6 d (Calais) et 11 d (distance entre 500 et 600 kms (Calais à St Malo) (tarif loi du 14 floréal an X).



LES PRISONNIERS DE GUERRE MALOUINS DÉTENUS EN ANGLETERRE

Les prisonniers étaient détenus soit dans des prisons spécifiques compte tenu du nombre, soit sur parole c'est-à-dire qu'ils acceptaient de rester dans un espace limité à la condition de donner leur parole de ne pas s'échapper, soit sur des pontons ou hulks (bateaux démâtés enchaînés à l'entrée d'un port (Plymouth, Portsmouth et Chatham (embouchure de la Tamise))

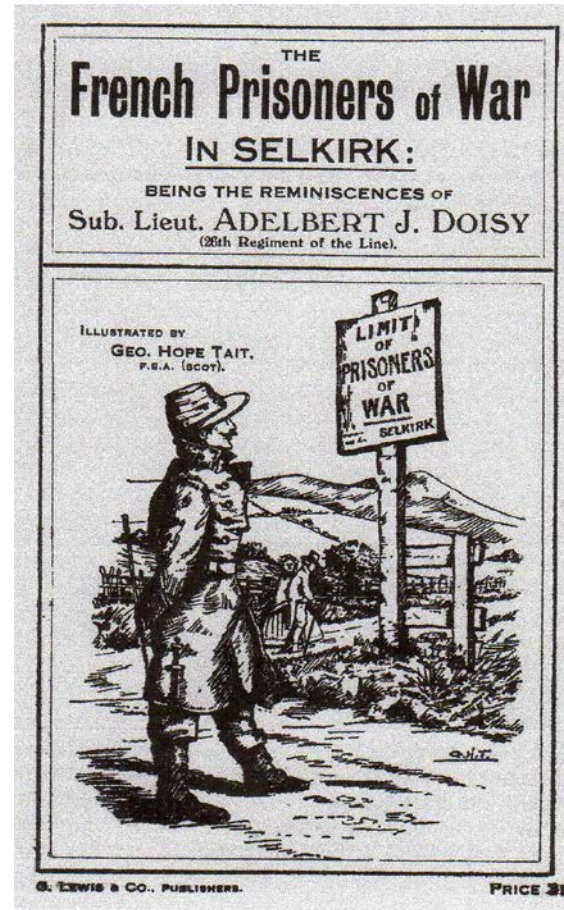
Les pontons

Peinture de Louis Garneray ancien prisonnier de guerre


Peinture de Louis Garneray ancien prisonnier de guerre représentant des pontons à l'entrée de Portsmouth.



PRISONNIER SUR PAROLE



RUPTURE DE LA PAROLE D'HONNEUR DONNÉE



BREACH
OF
Parole of Honor.


TRANSPORT OFFICE.

WHEREAS many French Officers, Prisoners of War, have absconded, in Violation of their Parole of Honor; the Commissioners for conducting His Majesty's Transport Service, &c. do hereby offer a REWARD of TEN GUINEAS, for the Recapture of each of the said Prisoners, to any Person, or Persons, who shall apprehend him, and deliver him at this Office, or otherwise cause him to be securely lodged in any of the public Gaols: and further, a Reward of TWENTY GUINEAS on the Conviction of any BRITISH SUBJECT aiding in such Escape, such last mentioned Reward to be paid to, and distributed amongst, such Persons, at the Discretion of the said Commissioners, as shall, by Apprehension, or giving Information, or Evidence, be the means of bringing such British Subject to Conviction.

By Command of the Commissioners,
ALEX. MACLEAY,
SECRETARY.

PRINTED BY THE PHILANTHROPIC SOCIETY, 11, GOWER STREET, LONDON.

The rewards offered for the recapture of prisoners or for the conviction of those assisting an escaper were considerable. (PRO: ADM 105/62RP 0459)



RUPTURE
DE
Parole d'Honneur.

OFFICE DES TRANSPORTS.

DU FAIT QUE beaucoup d'Officiers Français, Prisonniers de Guerre, se sont échappés en Violation de leur Promesse sur l'Honneur; les Commissaires du Service des Transports de sa Majesté, etc. offrent par la Présente une RÉCOMPENSE de DIX GUINÉES, pour la Reprise de chacun des dits Prisonniers, à toute Personne, ou Personnes, qui le captureront, et le livreront au Bureau, ou autrement assureront son Incarcération dans n'importe quelle Prison Publique: et de plus, une Récompense de VINGT GUINÉES après Condamnation de tout SUJET BRITANNIQUE qui aura aidé à l'Évasion, cette dernière Récompense à payer, et répartir, à la Discretion des dits Commissaires, entre les Personnes qui par la Capture, la Dénonciation ou le Témoignage auront conduit à la Condamnation de ces Sujets Britanniques.

Par Ordre des Commissaires,
ALEX. MACLEAY,
SECRETARE.

Prisonnier de guerre sur parole Jean-Marie Bazin

Les marins de St Malo participèrent aux différentes guerres qui opposèrent l'Angleterre et à la France, ce qui inmanquablement entraîna des prisonniers de guerre.

Lors des guerres révolutionnaires et napoléoniennes, nous connaissons en particulier, Jean-Marie Bazin, enseigne de vaisseau, stationné à Cadix, sur la Torche capturée par le HSM Goliath le 16 août 1805. Il fut fait prisonnier et envoyé en détention en Angleterre à Wincanton. puis transféré à Jedburgh dans le « Scottish Border » (on sait qu'il était, à ses heures, artiste peintre, on a d'ailleurs de lui un tableau représentant l'église de cette ville) et à Alresford (Angleterre) en octobre 1813.

CORRESPONDANCE AVEC LA MÈRE DE JM BAZIN

Lettre du 25 janvier 1805 de Mme BAZIN à son fils, Jean-Marie BAZIN, officier sur la corvette LA TORCHE basée à Cadix.

Lettre n°56 (reçu n°s 54 et 55) du 4 pluviôse an 13 (24 janvier 1805) à destination de Cadix. Cachet de départ 34 St Malo. Lettre adressée par une mère à Mr Jean-Marie Bazin, officier sur la corvette la Torche à Cadix. Cachet rouge PARIS apposé en Espagne pour indiquer la provenance et taxe en rouge 8 R (réals de vellon) (tarif du 1^{er} septembre 1779).

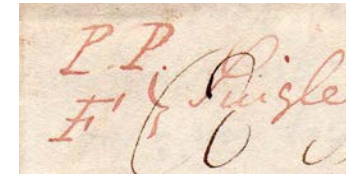


Prisonnier français sur parole détenu à Wincanton entrée par Morlaix

Lettre de Wincanton, du 23 juillet 1807. Taxe 4 d (tarif de 1806 de Morlaix à Saint-Malo).

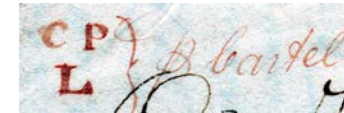
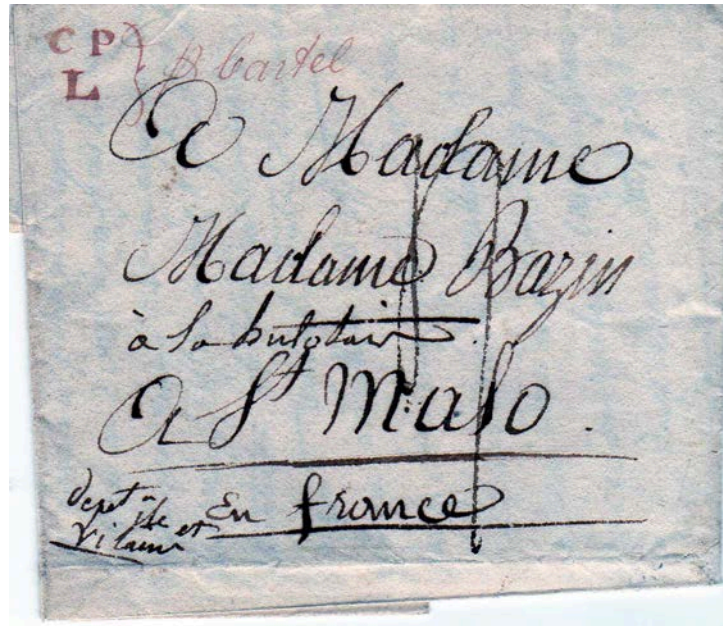


Inscription manuscrite en rouge « P P F Single ». (Post Paid F)



ENTRÉE EN France PAR MORLAIX

5 février 1809. Lettre de Wincanton pour St Malo. Taxe 4 décimes (tarif de 1806 une distance de 100 à 200 kms de Morlaix à Saint-Malo).



en rouge CP L p cartel

JM BAZIN PRISONNIER DE GUERRE ET ARTISTE PEINTRE EN TEMPS DE GUERRE

Clive L. Ldyod donne dans son livre (page 371) une description du tableau de JM Bazin : Cette vue de Jedburgh fut peinte de la maison située à l'angle de la place de l'abbaye où Bazin partageait une chambre avec Charles Jehenne. Le centre d'intérêt de la peinture est l'abbaye elle-même, mais aussi des petites figures qui représentent des portraits de prisonniers et des sujets locaux. A droite, il s'agit d'un convoi funéraire. Sur le rempart, à l'extrême droite, le lieutenant N. Scott et Jean-Marie Bazin, lui-même. A gauche, des troupeaux de montons suivis par deux hommes à cheval, un prisonnier de guerre vêtu d'un chapeau bicorne et l'habituel pantalon blanc etc... Hélas pour Jean-Marie Bazin, sa détention n'était pas encore terminée, il fut transféré à Alresford en octobre 1813. La libération générale interviendra quelques mois plus tard en mars-avril 1814.



PRISONNIER DÉTENU À PLYMOUTH DANS UNE PRISON

Lettre du 23 frimaire (13 décembre 1798) an 7 de Port Malo adressée à Mr Joseph Cor prisonnier de guerre « Prison Hospital » à Plymouth. La lettre a été envoyée en port payé soit 11 (tarif de 1759). Acheminement par Calais. Cachet du nom révolutionnaire de Saint-Malo pendant la période 1799-1800.



PRISON DE PLYMOUTH (MILL)

La prison de Plymouth Mill réalisée en 1798 par Henry de Gueydon artiste peintre sans doute prisonnier à Mill.

Nous pouvons voir dans son ensemble le port avec des voiliers en haut et à gauche et à leur droite des navires transformés en pontons (Prudent n°29 et Europe n°30).

A l'intérieur de la prison, on aperçoit des prisonniers de guerre un duel sans doute avec des épées en bois !!.

D'autres discutent, lisent, jouent. Deux autres se préoccupent de lettres cachetées. Un autre œuvre comme maître d'écriture (n°11), un marchand de pommes de terre (n°14), un jeu de loto (n°15) etc.

A droite, on aperçoit l'hôpital à droite où séjourne Joseph Cor n°3). En premier plan, on voit l'entrée de la prison avec des personnes qui attendent d'entrer ainsi que des gardes. Un mendiant fait l'aumône.

Au-delà de l'enceinte de la prison, en haut, on aperçoit des prisonniers arrivant avec leurs ballots.

Le cartouche du tableau situé en bas donne des explications aux différents numéros situés à côté des différentes scènes. Cela nous permet de déterminer le sujet des scènes.



ANGLETERRE-ESPAGNE - TRANSIT PAR LA FRANCE

Lettre du 30 octobre 1816 de Plymouth pour Cadix acheminée par la voie du commerce jusqu'à St Malo.

Lettre du 30 octobre 1816 de Plymouth à destination de Cadix.

Acheminement par la voie du commerce de Plymouth à St Malo.

Port payé à St Malo jusqu'à St Jean-de-Luz.

Cachet P34P ST MALO. Au verso, taxe de 9 décimes

(distance comprise entre 600 et 800 kms) selon le tarif de 1806.

A son arrivée en Espagne, la lettre reçoit un cachet de taxe de port dû (Ordonnance royale du 7 février 1816) : 6 reales

(destination Basse Andalousie, Afrique et Baléares).



Angleterre – Suisse. Transit par St Malo

Port français payé jusqu'à la frontière.

Lettre en port-payé du 20 mars 1827 de Guernesey pour Bex (Suisse). Au verso, port 11 d (tarif du 14 avril 1806). Taxe 12 (parcours suisse). En haut à gauche, taxe 6 d (provenance des îles anglo-normandes seront considérées comme d'origine anglaise).



LETTRE À DESTINATION DE L'ANGLETERRE RÉEXPÉDIÉE

De St Malo à Falmouth puis redirigée vers Penryn (située à 4 kms environ de Falmouth).

Lettre du 21 janvier 1847 de St Malo pour Falmouth envoyée en port dû. La lettre a été taxée à Londres 1/3 (1 shilling 3 pence) pour 1,5 ports de France à Falmouth. La taxe d'une lettre simple de France pour l'Angleterre est de 10 pence ou 10 décimes. Du fait de la redirection vers Penryn, une taxe complémentaire d'un penny a été appliquée soit 16 pence ou 1/4 soit 1 shilling 4 pence.



EMPIRE AUTRICHIEN

26 mai 1827. Trieste pour St Malo. Marque d'entrée « Autriche PAR HUNINGUE » (VDL n° 398). Taxe 17 décimes.



SUÈDE GOTHEMBOURG (GÖBEBORG)

Marque rouge d'entrée en France par Givet.  (*Van der Linden n°74*).

Lettre de moins de 7,50gr du 14 mai 1828 de Gothenbourg à destination de St Malo. Cachet noir de Tour et Tassis 4 de Hambourg (Van der Linden n° 2868b). Taxe 18 d = 12d (Hambourg à Paris) + 6 (tarif 1^{er} janvier 1828 de Paris à St Malo).



Espagne (Cadix)

Marque d'entrée en Espagne OLANRA (Oloron Ste Marie).

15 juin 1800. Lettre de St Malo à destination de Cadix envoyée en port dû taxée 7R (reales de vellon) à l'arrivée (tarif du 1er septembre 1779 des lettres de 4 adarmes inclusivement de Paris et de la France à destination de Cadix). M... d'once de 28gr environ.



ASIE

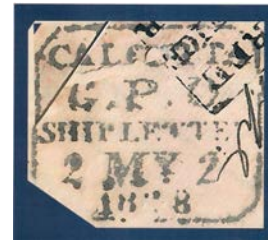
Lettre de 10gr du 17 juillet 1827 de Nantes pour Canton.

Nantes – Cap Horn – Amérique du Sud, côté pacifique Chili p(Coquimbo) puis Pérou – Hawaï (îles sandwich) -Manilles – Canton – Kedegeree (Port du Bengal occidental) – Calcutta – Cap de Bonne Espérance – St Malo. Le navire a mis huit mois pour arriver à Canton. L'auteur de la lettre a écrit trois fois la même lettre à Canton, Manille et Calcutta au capitaine du navire le « Magellan »

17 juillet 1827. Lettre de 10 gr (en haut à gauche) de Nantes à Canton acheminée sans la taxe à l'arrivée. La lettre a été réexpédiée à St Malo via Calcutta débarquée à Kedegeree et arrivée par voie de terre à Calcutta le 10 avril 1828 où elle a été taxée 7 annas : 5 annas de port intérieur entre Kedegeree et Calcutta + 2 annas de voie de mer. Elle est repartie de Calcutta pour la France le 2 mai 1828. Marque d'entrée maritime rouge « PAYS D'OUTREMER PAR LE HAVRE » où elle a été taxée 11 décimes : 1 décime de voie de mer + 10 décimes de port intérieur (distance en ligne droite de 150 à 220 kms pour une lettre de 10 gr au tarif du 1^{er} janvier 1828).



Marque d'entrée maritime à Kedegeree. *Le Postmaster de Kedegeree applique la taxe à appliquer 5 (Inland Postage « Inld Ptg » et 2 « ShipD° ».*



A Calcutta, le 30 avril 1828, le cachet « CALCUTTA/G.P.O./ 30 AP 30/1828 est appliqué. Le même cachet au départ du 2 mai 1828.

LA LETTRE



PAGE INTÉRIEURE 1

M^{re} Alice Michal Nantes le 17 juillet 1847
Canton, Mandat & Calcutta

Depuis la lettre que vous m'avez écrite de
Canton je ne puis m'occuper d'autre chose que de
vous en parler. Je suis très curieux de connaître
sur la manière dont vous espérez votre retour et pour
provision je vous envoie à Canton, Mandat & Calcutta.

Vous savez sans doute que le capitaine D'Arville part pour
le Japon par le capitaine D'Arville sur tous les produits
naturels de la Chine, le sucre, le riz, qui est rapporté de
Canton en France. Vous savez aussi que tous les navires qui
viennent de Canton, en venant de Canton, ont été
obligés de passer par le Cap de Bonne Espérance et de
Canton en touchant aux îles Sandwich, puis venir
en France, pour tout de la même façon si ces voyages
ont été entrepris avant le retour de Nantes. Si vous vous
trouvez dans quelque condition ou pour aller en France
cette circonstance est connue, il vous serait possible
que vous ne trouviez pas de navire à un prix élevé en France
de Canton de sorte que la limite de Commission qui
seraient été à Nantes de ma maison pour faire passer
à l'étranger comme produit de votre fabrication d'aller
dans les mers du Sud. Il pourrait être avantageux de
prendre charge pour l'opération, si les choses n'étaient pas
dans l'état où elles sont en ce moment, quant à
l'expédition en France. Vous pourriez encore faire de la